



ZOOM **TERRITOIRES**

Le puits Morandat entre Tic et puces...

La Ville de Gardanne désignera, au mois de juin, l'aménageur du site du puits Morandat. Les 14 hectares de cet ancien carreau minier devraient accueillir 40 000 m² de locaux neufs dédiés à l'accueil de PMI microélectroniques et de jeunes pousses travaillant sur les textiles innovants. Détails.

13. GARDANNE. La Ville de Gardanne (20 000 habitants) désignera au mois de juin l'aménageur du site du puits Morandat. Les 14 ha de cet ancien carreau minier (dont 7 cessibles) devraient être transformés en parc d'activités spécialisé dans les hautes-technologies et le textile. La municipalité compte notamment profiter de la dynamique insufflée par le pôle microélectronique de Rousset, commune voisine de la cité minière devenue en quelques années le centre névralgique de "l'électronic valley" provençale, et dont les industriels (Atmel et ST Microelectronics) sont les chevilles ouvrières d'un projet de pôle de compétitivité sur les "solutions communicantes sécurisées", pour accueillir des jeunes pousses et des PMI du secteur des semi-conducteurs. La vocation textile est incarnée par le couturier gardannais, Jean-Brice Garella. Dans le sillage de ce créateur, dont la société pèse 46 M€ de chiffre d'affaires, la municipalité rêve de créer, sur l'ancien carreau, un pôle de R&D sur les textiles "intelligents". Ce projet utiliserait les modes de façonnage innovants développés par la microélectronique (fibre thermique, marquage des vêtements avec une puce afin de lutter contre la contrefaçon...).

Entre locaux restructurés et immeubles neufs

L'accueil de ces différents projets se fera à la fois dans les locaux restructurés de l'ancien carreau (4 214 m² de locaux industriels et 3 110 m² de bureaux), appelés à rester propriété de la Ville, et dans des immeubles neufs à la vente (40 000 m² prévus) selon une esquisse réalisée en 2007 par l'urbaniste parisien Guy Malot. L'ancien bâtiment des mineurs sera l'épicentre de cette zone d'activités. Les anciens vestiaires pourraient accueillir une salle de spectacles de 400 places et un lieu retraçant la mémoire minière ; la partie ouest du bâtiment devrait

héberger une pépinière d'entreprises (1 500 m²) ; la partie est devrait, quant à elle, être reconvertie en hôtel d'entreprises (1 800 m²) ; le hall d'entrée (200 m²), enfin, pourrait servir d'espace commun avec un restaurant privé et des boutiques (2 ou 3).

Le bâtiment électrique a vocation à accueillir des PMI. Le bâtiment du Parc connaît déjà son futur utilisateur : après réaménagement, il sera occupé par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) qui y installera l'unité territoriale après-mine Sud (UTAM Sud) en charge de veiller à la sécurité des friches minières. Enfin, totem paysager de la mémoire minière, le chevallement devrait conserver sa silhouette altière : la Ville envisage d'en faire un lieu de mémoire ouvert aux visiteurs.

Zac, lotissement, permis de construire groupés..., la procédure sera arrêtée en concertation avec l'aménageur.

Un montant de travaux de 8,7 M€ HT

Les locaux neufs (40 000 m² par lots de 2 000 à 3 000 m²), dédiés à des PMI et/ou des PME

high-tech, seront aménagés sur la partie est du site (8 ha). La parcelle située au nord du parking du carreau devrait accueillir un hôtel. Le projet porté par le groupe Perottino (Peypin, 13) prévoit la réalisation d'une résidence hôtelière 3 étoiles de 85 à 100 studios à l'enseigne "Côté Sud".

La réalisation de l'ensemble de ces opérations prendra évidemment du temps. Dans la consultation d'aménageurs qu'elle a lancée cet automne, la Ville évoque une concession courant sur huit ans (pour un montant de travaux de 8,7 M€ HT). L'appel d'offres, en revanche, ne précise pas le mode opératoire : Zac, lotissement, permis de construire groupés..., la procédure sera arrêtée en concertation avec l'aménageur en tenant compte des contraintes de planning et de financement. A moins d'un coup de Trafalgar, le marché devrait être attribué à la Semag (Sem d'aménagement de Gardanne), qui a délocalisé ses bureaux sur le site.

Jacques Laurent